

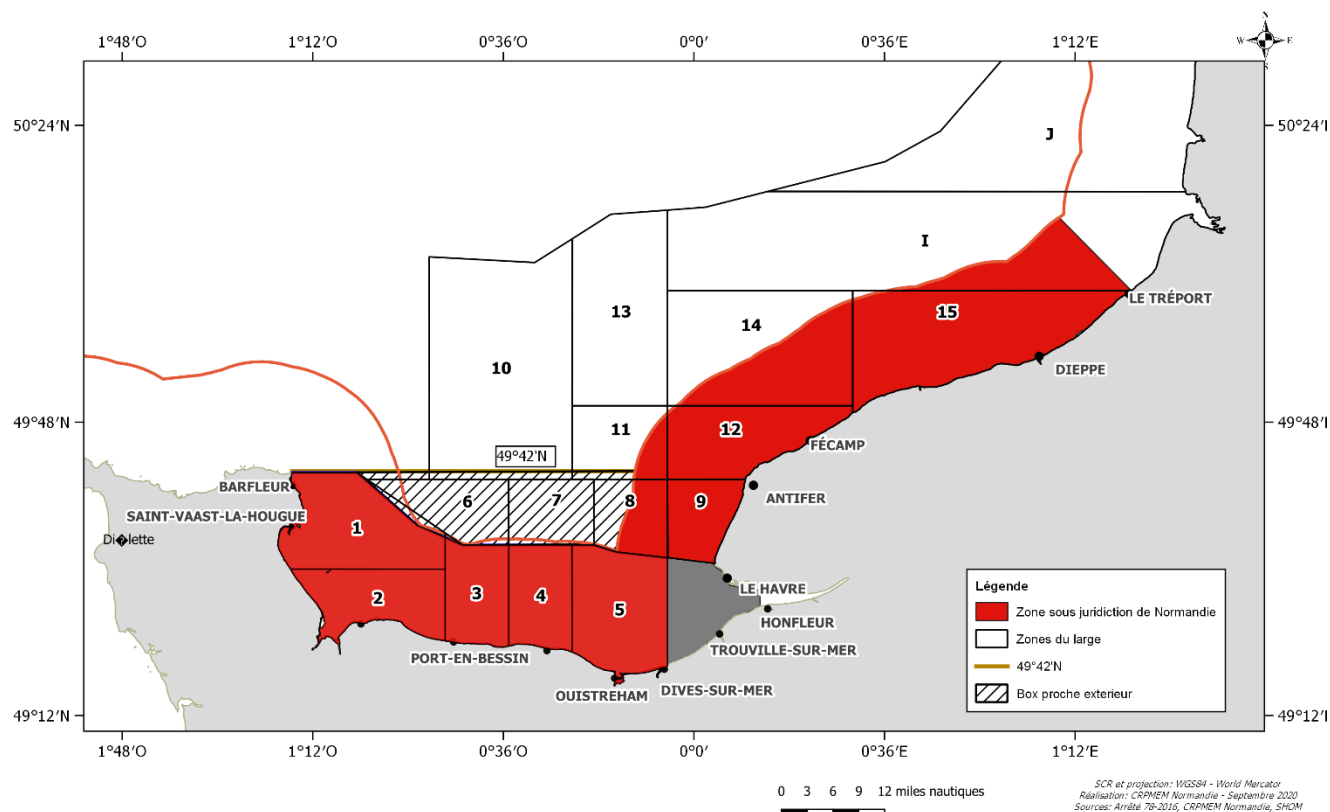
# MESURES DE GESTION CAMPAGNE COQUILLE SAINT JACQUES OCTOBRE 2020

## CRPMEM de NORMANDIE

(Sous-condition de la publication de l'arrêté préfectoral par le DIRM MEMN)

Validation des propositions de la commission coquille Saint Jacques Manche Est du CRPMEM de Normandie (composée de professionnels de tous les ports normands, 3 OP de la façade, filière amont, CRPMEM HdF) par le Bureau du CRPMEM de Normandie.

### OUVERTURE SEQUENCEE DES ZONES DE PECHE



Ouverture à partir du 1<sup>er</sup> octobre hors 12 milles et hors « proche extérieur » (zones fermées = zones hachurées et zones rouges)

Octobre			scénario incluant un gentleman's agreement
S40	jeudi	1	Ouverture le 1 <sup>er</sup> octobre hors 12 milles hors box « proche extérieur »
	vendredi	2	FERMETURE DU WEEK-END
	samedi	3	
	dimanche	4	
S41	lundi	5	Ouverture hors 12 milles hors box « proche extérieur » 3 quotas
	mardi	6	
	mercredi	7	
	jeudi	8	FERMETURE DU WEEK-END
	vendredi	9	
	samedi	10	
	dimanche	11	
S42	lundi	12	3 quotas Réunion le 13 octobre du GT CSJ
	mardi	13	
	mercredi	14	
	jeudi	15	FERMETURE DU WEEK-END
	vendredi	16	
	samedi	17	
	dimanche	18	
S43	lundi	19	Ouverture du box « proche extérieur » à partir du lundi 19 octobre Nombre de quotas à préciser
	mardi	20	
	mercredi	21	
	jeudi	22	
	vendredi	23	FERMETURE DU WEEK-END
	samedi	24	
	dimanche	25	
S44	lundi	26	Nombre de quotas à préciser
	mardi	27	
	mercredi	28	
	jeudi	29	
	vendredi	30	
	samedi	31	FERMETURE DU WEEK-END